

Paris, le 25 juillet 2018

RALLYE

Annulation d'actions

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 25 juillet 2018, a décidé d'annuler 278 524 actions de la Société, d'une valeur nominale de 3 €, acquises par la Société dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2018.

Le capital social est ainsi ramené de 165 371 313 € à 164 535 741 €, divisé en 54 845 247 actions de 3 €, entièrement libérées.

Contact :
Franck HATTAB
+33 (0) 1 44 71 13 73